

Remiremont le 14 juillet 2018



Lettre ouverte aux élus du Copil,
Mrs Heinrich, Hingray, Naegelen,
Lejeune, Vannson, Viry,

Messieurs les élus du Copil,

Ayant réussi à percer les desseins de l'ARS, au nom des 1500 personnes rassemblés autour de leurs maires, et élus de terrain, jeudi 12 juillet dans les rues de Remiremont nous vous demandons avec la plus grande insistance, le 20 juillet.

-1- De refuser la fusion administrative que l'ARS veut imposer. La fusion serait un point de non retour : mutualisation de la dette, plus qu'une seule série d'instance (conseil de surveillance, CME, CTE....) où Remiremont serait minoritaire, obligation du personnel et médecins de travailler sur les 2 sites au bon gré de l'administration (disparition des entités juridiques préexistantes), transfert du matériel médical et autre sans autre forme de procès, toute restructuration devient possible par un simple dictat du directeur (décision administrative interne dans l'établissement).

2- De refuser l'embauche de " médecins préfigureurs": pré requis pour dérouler la fusion en faisant croire que qu'il s'agit d'une volonté médicale . L'ARS est en échec sur ce point, et peut difficilement faire passer ses projets sans caution médicale. Le PMC a été refusé, la CME a démissionné. Alors ils vont désigner des "médecins préfigureurs" après entretien d'embauche par le directeur et les auditeurs (seront éliminés "ceux qui pensent mal") et ces médecins travailleront avec un(e) cadre de service (sous surveillance!) Tant pis pour la représentativité, au besoin on pourrait n'en prendre que d'Epinal. Cette mascarade mise en place dans l'urgence en pleine vacances d'août serait nulle et non avenue . C'est un moyen de faire porter les restructurations sur les médecins : Mr Sanzalone et l'ARS ne décident de rien mais appliquent, ce qui divise encore médecins et personnels. Vous devez dénoncer ce management destructeur et exiger du directeur qu'il renoue un dialogue sincère avec les praticiens hospitaliers de Remiremont, c'est de sa responsabilité.

Ces deux premiers points sont capitaux, et doivent constituer l'axe essentiel de votre argumentation le 20 juillet, mais nous attirons également votre attention sur d'autres aspects de notre mobilisation car pour nous il s'agit également:

-3- De refuser toute mise en cause de la Permanence Des Soins dans toutes les spécialités médicales existantes actuellement au C.H. de Remiremont

*Association pour la Défense le Maintien et l'Amélioration de la Maternité et l'Hôpital de Remiremont
mairie, 1, place de l'Abbatiale 88200 REMIREMONT - defense.materneremiremont@gmail.com*

www.ademat.org

Adhérente à la coordination nationale de défense des hôpitaux et maternités de proximité

- 4- D'exiger le rétablissement de la P.D.S. en cardiologie

- 5 - De mettre fin aux tractations secrètes dans un Copil resserré Les discussions de marchands de tapis pour l'attribution des parts de marché ne mènent à rien. Avec une mortalité prématurée avant 65 ans de 20% au dessus de la moyenne nationale, pour ne prendre que cet indicateur, notre santé mérite une toute autre considération et approche.

- 6 D'ouvrir un grand débat avec les maires et les habitants. Les professionnels de santé notamment hospitaliers ont fait des propositions, mais les citoyens, les élus de terrain ont aussi leur propre expertise, confrontons les points de vue! Les techniques existent, c'est une question de volonté politique.

Nous comptons sur votre sens des responsabilités, car votre participation au Copil, instance non statutaire sans légitimité, est de plus en plus perçue par les populations comme une caution à l'organisation d'un grand désert médical, économique et social dans le Hautes Vosges et le nord de la Haute Saône.

Veillez agréer, messieurs les élus du COPIL nos respectueuses salutations

Pour l'association ADEMAT-H
et son Conseil d'Administration

Le président,

Jean PIERREL

